

ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901
231 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

Site internet : www.associationturfistes.fr - Contact : associationturfistes@yahoo.fr

Président : Eric Hintermann ; Vice-président : Max Popiacki ; Secrétaire général : Eric Blaisse ; Trésorier National : Pierre Jeanneney

Paris, Le 26 mars 2012.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES.

L'*Association Nationale des Turfistes*, créée en 1996 par Eric Hintermann, s'est réunie en Assemblée Générale le 25 mars 2012, à 9 h 30, à la Brasserie « *Les Trois Obus* », à Paris. Le Président a remercié les membres du Bureau et les adhérents qui étaient présents, ainsi que ceux qui, ne pouvant venir, tel notre trésorier, Pierre Jeanneney, lui avaient adressé leurs encouragements.

I. RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

Le Président rappelle sur quelles bases fonctionne l'*ANT* : indépendance totale vis-à-vis des autorités hippiques et du *PMU*, et bénévolat des membres du Bureau. Il rend compte des activités du Bureau de l'*ANT* : les *Lettres aux adhérents* (avec, en particulier, les statistiques toujours très attendues de Pierre Jeanneney), les nombreux articles dans *Paris-Turf* et dans *Le Veinard*, le parrainage d'une course à Vincennes le jour de la journée des turfistes (avec la tenue d'un stand tout au long de l'après-midi), la rencontre très intéressante avec M. Augereau, chargé de mission par le gouvernement, la rencontre très cordiale avec M. Scalier, président de l'*Association des Turfistes de France*, l'invitation de notre président dans *Equidia Turf Club* le 26 mars, et, enfin, la refonte toute récente de notre site internet : www.associationturfistes.fr.

Le rapport moral est adopté.

II. RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE VICE-PRÉSIDENT

M. Popiacki, vice-président, note pour les comptes de l'exercice 2011, un excédent de recettes sur les dépenses de 101 euros et un solde bancaire positif de 1.326 euros. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et de l'aide bénévole des membres du Bureau.

Le rapport financier est adopté.

III. RENOUELEMENT DU BUREAU NATIONAL

L'Assemblée Générale a élu son Bureau National qui est ainsi composé :

- Président : ERIC HINTERMANN
- Vice-Président : MAX POPIACKI
- Secrétaire général : ERIC BLAISSE
- Trésorier : PIERRE JEANNENEY
- Membres : BERNARD BAROUCH, ANGE GALION, ALAIN GENDREAU, PIERRE LACROUTS, MICHEL LEMOSOF.
- JEAN BERGDOLL et JOYEUX sont nommés membres d'honneur.

IV. LES COTISATIONS

Il est décidé de les fixer comme suit, au choix de l'adhérent :

- 5 euros (courrier transmis par l'internet uniquement)
- 15 euros
- 30 euros
- 40 euros ou plus.

V. SUJETS DÉBATTUS, MOTIONS ADOPTÉES

▪ Les audits

Dans le droit fil des conclusions de la mission Augereau, l'ANT demande que les audits à effectuer (des sociétés de courses et du PMU en particulier) soient pilotés par des personnalités extérieures à la direction des courses et du PMU. Les chiffres avancés par M. Chaouat à propos de la gestion du galop doivent être vérifiés. A l'heure où le nouveau président de France-Galop M. Bertrand Bélinguier prône des économies, l'ANT propose de terminer l'expérience désastreuse et coûteuse du journal *Geny-Course* au lieu de réduire les crédits d'Equidia, la chaîne des courses si importante pour les turfistes et l'image de l'hippisme français. L'ANT se félicite de l'ouverture d'Equidia aux turfistes et à la critique, sans censure aucune, lorsque son Président a pu enfin s'y exprimer.

Un audit du PMU est d'autant plus nécessaire, qu'outre le bilan à tirer de la publicité faite en faveur des paris sportifs, l'argent des turfistes a servi au lancement de ce journal qui concurrence de façon déloyale et avec des moyens immenses la presse hippique libre dont les turfistes ont besoin pour être informés. L'ANT a depuis sa création pris une attitude responsable, en défendant le prélèvement de 8% sur les paris en faveur de la filière Elle est prête à aller devant les institutions européennes pour soutenir le système français, envié dans le monde. Elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer tout gaspillage d'argent qui a son origine dans les jeux que financent les turfistes. Le PMU doit se concentrer sur son rôle de preneur de paris, ce qu'il fait fort bien.

- **La régularité des courses**

L'ANT demande qu'au trot et au galop la surveillance de la régularité des courses soit renforcée, en particulier par la mise en place de commissaires indépendants sur le modèle en vigueur à Hong Kong. Elle demande que les « observateurs des courses », au galop, aient le pouvoir de sanctionner les tricheurs. Les « observateurs » ont pour rôle d'apporter aux commissaires qui suivent le déroulement de la course en temps réel, toutes les informations sur l'histoire du cheval, ses performances passées, les sommes jouées sur ses chances, l'évolution de sa cote, etc afin de contribuer à la régularité des épreuves hippiques. Cette fonction a été créée par France-Galop, alors dirigée par Jean-Luc Lagardère, en réponse à la demande d'Eric Hintermann présentée devant le « Comité Pariieur » que l'ancien Président avait créé. M. De Rothschild a supprimé ce Comité. L'ANT présentera à M. Bertrand Bélinguier son souhait de le voir réinstauré.

L'ANT demande le renforcement des pouvoirs de la police des jeux du ministère de l'intérieur. D'une part elle doit pouvoir instruire un dossier sans avoir à attendre l'éventuel dépôt d'une plainte qui peut ne jamais venir ou être retirée en raison d'intimidations propres à tout milieu fermé. D'autre part, elle doit recevoir toute information sur des cas de dopage et le résultat des analyses du laboratoire spécialisé de Châtenay-Malabry. Enfin, la névrectomie doit être davantage débusquée, grâce à la mise en place de contrôles adéquats effectués par des vétérinaires indépendants.

L'ANT demande aussi qu'un cheval ne puisse participer au quinté s'il reste sur un trop grand nombre de zéros.

- **Communications des chiffres des jeux**

Suivant la suggestion de M. Vilotte, président de l'ARJEL (*Paris-Turf* du 18 février), l'ANT demande qu'il soit obligatoire pour tous les opérateurs de paris de préciser le TRJ (taux de retour au joueur) pour chaque type de pari.

De plus, l'ANT demande que les données chiffrées pour chaque type de jeu soient rendus publiques par le PMU et les autres opérateurs. Cette information est utile pour les turfistes qui veulent l'intégrer dans le choix des paris qu'ils effectuent. Elle l'est aussi pour l'ANT afin de lui permettre de faire des propositions de suppression ou d'adaptation de certains types de jeux.

- **L'ANT au Conseil d'Administration du PMU.**

L'ANT qui fait partie de la filière hippique, souhaite être associée même à titre consultatif au conseil d'administration du PMU dans l'esprit d'une meilleure prise en compte des intérêts des turfistes qui ne sont souvent pas compris par les institutions hippiques. Cela évitera des erreurs coûteuses à l'image du « quadrio » et de « gény-courses » et ouvrira de nouvelles perspectives au PMU qui pourra ainsi intégrer dans ses réflexions et ses décisions les souhaits des turfistes.

- **Le numéro de la chance**

L'ANT continue de militer pour la suppression du numéro de la chance au quinté +, tant il fait de tort aux courses en diminuant les gains des turfistes et en transformant le jeu hippique en un jeu de hasard.

- **Le déferrage**

Dans le débat qui porte actuellement sur la réforme éventuelle des règles du déferrage, l'ANT fait savoir que, par souci de la préservation de la santé et du bien-être des chevaux, elle est favorable à l'interdiction pure et simple de déferrer.

- **Les horaires des réunions**

Attention à ne pas dégoûter les derniers fidèles des champs de courses en leur imposant, sur l'hippodrome, des réunions qui commencent à des heures peu commodes (11 h 40 par exemple).

- **La journée des turfistes**

Chaque année, la journée des turfistes est une réussite à Vincennes. On devrait la généraliser à toute la France hippique (entrée gratuite sur tous les hippodromes de France ce jour-là, nombreux lots à gagner, etc.)

La séance a été levée à midi.

Eric HINTERMANN, Président de l'*Association Nationale des Turfistes*.